

Le Registre du cancer au Québec

Mari HONDA, Tomohiro MATSUDA

Université Sophia, faculté de droit, 7-1, Kioi-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, 102-8554

Tel. : 03-3238-3297 / 03-3308-1677(maison) - Fax. : 03-3308-1677

E-mail : m-honda@sophia.ac.jp

Résumé :

<résumé de la présentation, en français, environ 15 lignes>

Le registre du cancer est l'entreprise de garder, classer et analyser des renseignements collectés des patients, pour une baisse de l'incidence et des progrès du traitement. Au Japon, où on n'exécute pas complètement l'annonce du cancer, il y a des problèmes légaux et éthiques, par exemple le consentement ou rejet au registre, ainsi que la protection de l'information personnelle.

Cette présentation vise à se référer aux mesures Québécoises concernant la lutte contre le cancer. Le Québec, appartenant au Canada qui est soumis au droit anglo-saxon, hérite du droit français, donc on peut en dégager des suggestions utiles pour la législation comparative au Japon.

Au Québec, "le fichier des tumeurs du Québec" par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est un système central. L'accès aux renseignements permettant l'identification d'une personne est régi par la loi, en plus "la Commission d'accès à l'information" autorisera à recevoir des renseignements nominatifs à des fins d'étude, de recherche ou de statistique, sous certaines conditions. La Charte particulière au Québec (outre la Charte fédérale canadienne), la loi et le code civil stipulent la vie privée. De concert avec "le Registre canadien du cancer" et "l'Association nord-américaine des registres centraux de cancer", on projette le maintien de la confidentialité des données sur le droit de la personnalité.

Abstract :

<résumé de la présentation, en anglais ou japonais, environ 15 lignes>

がん登録は、がんの罹患減少および治療のために、患者から得られた情報を保管、整理ならびに分析する事業である。わが国においては、がんの病名告知が完全に行われていないこともあり、登録に対する同意や拒否、個人情報保護等の法的・倫理的な問題がある。

この発表は、がん対策の推進に関し、カナダ・ケベック州から示唆を得ることを目的とする。ケベック州は、英米法圏とされるカナダに属しながらもフランス法を引き継いでおり、法制度の構築にあたり比較法的な作業を行うわが国にとって、有益な示唆をもたらすものと思われるからである。

ケベック州では、保健福祉省 (MSSS) による「ケベック州腫瘍ファイル」が中心的な制度となる。個人を特定できるような情報へのアクセスは法律により規制され、「情報へのアクセスに関する委員会」が、記名情報の利用が正当かつ不可欠であり、秘密性が確保される場合にのみ、調査・研究または統計のための情報入手を許可する。私生活 (プライベート) については、カナダの連邦憲章に加えてケベック州が独自に有する「人権および自由に関する憲章」の他、「私的分野における個人情報保護法」ならびに「ケベック州民法典」が規定する。「カナダがん登録」や「北米がん登録」における連携のもと、人格権に基づくデータの秘密性の保持が図られている。

Introduction :

<Introduction de la présentation. Le choix de la langue laissé au rédacteur>

がんの病名告知は、医療現場において問題となっている。その一方で、医学的・疫学的研究による罹患の減少または治療のために、患者本人が知らないままに登録が行われるという可能性もある。個人情報保護との関連で、英米法圏であるカナダに属しながらもフランス法の伝統を有するケベック州のあり方を参考に、わが国のとるべき道を模索する。

<Corps de la présentation comprenant les **parties 1, 2, 3 etc.** Le choix de la langue laissé au rédacteur >

はじめに

I ケベック州のがん登録制度

1 データの収集

2 データの供給

II ケベック州の独自性

1 個人情報保護

2 カナダおよび北米における連携

おわりに

References

<Liste des références>

- Barbara von TIGERSTROM, Mylène DESCHÊNES, Bartha Maria KNOPPERS and Timothy A. CAULFIELD, Legal Regulation of Cancer Surveillance: Canadian and International Perspectives, Health Law Journal, vol.8, Univ. of Alberta, 2000, pp.8, 13, 35, Appendix A, p. vi.
- 保健福祉省のホームページより、Statistiques — Tumeurs, <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/tumeurs.html>
- Edited by D.M. Parkin, et al., Cancer Incidence in Five Continents, vol.8, IARC (2002), pp.148-149.

Remerciements

<Remerciements éventuels>

厚労科研「地域がん登録の法的倫理的環境整備に関する研究班」（主任研究者：丸山英二）